

Aprémis

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉS 2020

21 rue d'Abbeville - BP 61 629 - 80 016 AMIENS cedex 1
Tél : 03 22 93 50 60
association@apremis.fr

WWW.ASSOCIATION-APREMIS.ORG



SOMMAIRE

I / RAPPORT MORAL	P.3
II / PRÉSENTATION GÉNÉRALE	P.5
1 - LES TEMPS FORTS EN 2020	P.6
2 - UNE ASSOCIATION POUR LUTTER CONTRE LES EXCLUSIONS	P.6
3 - UNE ASSOCIATION AUX ACCOMPAGNEMENTS PLURIELS	P.7
4 - UNE ASSOCIATION QUI AGIT EN PROXIMITÉ / CARTOGRAPHIE	P.7
5 - QUELQUES CHIFFRES	P.9
6 - LES RICHESSES HUMAINES DE L'ASSOCIATION	P.10
7 - LA COMMUNICATION	P.11
8 - LA GESTION DE LA CRISE COVID	P.12
III / LES PÔLES D'ACTIVITÉS	P.13
1 - LE SIEGE / ORGANIGRAMME GÉNÉRAL	P.14
2 - PÔLE HÉBERGEMENT & LOGEMENT ACCOMPAGNÉ	P.16
3 - PÔLE ASILE	P.19
4 - PÔLE ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE	P.22
5 - PÔLE INSERTION DANS L'EMPLOI	P.26
6 - PÔLE ACCOMPAGNEMENT & MÉDIATION	P.35
IV / LES DÉFIS DE L'APRÉMIS POUR 2021 ET APRES ...	P.40
V / LES FINANCEURS	P.42

RAPPORT MORAL

Ayant eu l'honneur d'assumer la présidence de l'APRÉMIS jusqu'au 27 mai 2021, il me revient aujourd'hui de vous présenter le rapport moral relatif à l'exercice 2020.

Je serai direct en disant d'emblée que faire le bilan de 2020 nous plonge dans une série d'épreuves vécues par l'APRÉMIS et par toutes celles et ceux qui y ont été impliqué(e)s : personnes accompagnées, salariés, bénévoles, direction, gouvernance.

Mais nous pouvons aujourd'hui affirmer avec satisfaction que l'APRÉMIS a surmonté ces difficultés, et peut regarder l'avenir avec une certaine confiance, même si celui-ci reste, et sera toujours, incertain, à consolider, à construire.

Parmi les épreuves, il y a celle qui nous a atteints toutes et tous : la pandémie et toutes les contraintes qu'elle a occasionnées, qui ont pesé lourd sur les personnes accompagnées et sur les conditions de travail des équipes auprès d'elles, équipes qui ont fait le maximum pour maintenir au mieux le lien avec les personnes accompagnées.

J'évoquerai en deuxième lieu la perte de financements publics importants, ou la menace sur certains d'entre eux :

- réduction importante, en début d'année 2020, des actions d'accompagnement lié au logement financées par le Conseil départemental et menées en partenariat avec l'APAP

- arrêt de l'action AILE visant l'insertion des personnes en situation d'exil, engagée avec des moyens importants de l'Etat en 2018, cet arrêt étant intervenu après un sursis accordé pour 6 mois en fin d'année 2020.

Dans ces deux cas, après une phase d'inquiétude face à l'éventualité d'un plan de licenciement, l'impact de la perte du financement correspondant a pu être limité grâce à la mobilisation de tous dans la recherche de solutions alternatives et d'actions nouvelles, et au dialogue constructif qui s'est instauré alors avec les financeurs concernés, le Conseil Départemental et L'Etat. L'APRÉMIS a pu réaffirmer dans ces circonstances son souci de ne pas jouer un simple rôle de prestataire, mais d'être véritablement associée comme partenaire des pouvoirs publics dans la définition et la conduite des actions de lutte contre l'exclusion. Je pense que ce souci a été entendu, et je tiens à en remercier ici nos financeurs.

En lien avec ces difficultés objectives, et avec la perspective du départ en retraite de Yannick ANVROIN, une certaine inquiétude s'est développée au sein des salariés, qui a été source de tensions internes qui ont pesé sur le climat de cette année 2020.

Enfin, l'Association a dû faire face à des mouvements importants au sein de l'équipe de Direction, avec le départ de la Directrice et des chefs de service du Pôle Asile au cours de l'été, et, surtout, la fin de contrat mi-décembre, en cours de période d'essai, de la nouvelle directrice générale qui avait pris ses fonctions le 24 août 2020.

Dans ce contexte difficile, ce n'est pas un vain mot de dire, pour reprendre mes propos initiaux, que l'APRÉMIS « a surmonté ces épreuves », considérant ce qu'a permis la période de vacance de la direction générale, entre début janvier et mi-juin 2021, avec :

- L'engagement solidaire et résolu de l'équipe des directrices et directeurs adjoint(e)s dans la gestion de l'Association dans cette période délicate.
- L'intervention d'un « manager de transition » de valeur, Cyriaque Cacheux, qui a réellement pris à bras le corps, et avec efficacité, la responsabilité de la direction générale.
- L'arrivée d'un nouveau binôme président /directrice générale à la tête de l'Association depuis juin 2021, Thibault d'AMÉCOURT et Marie FAUVARQUE, binôme que le Bureau soutient, et qu'il aura à cœur d'accompagner dans ses missions.

Je souhaite enfin mettre l'accent sur des constats très réconfortants que je retire de cette période troublée :

- L'engagement courageux de l'ensemble des salariés dans leurs missions, dans le contexte de grande incertitude de cette année. Les modalités de cet engagement service par service vous seront présentées dans le rapport d'activité.
- La cohésion et l'implication de tout le Bureau, renforcé par 3 nouveaux membres en 2020.
- Le fort soutien que nous ont manifesté nos partenaires associatifs, que je remercie ici.
- La compréhension et la volonté de poursuivre notre collaboration avec eux que nous avons rencontrés chez nos financeurs.

C'est la force du projet et des valeurs de l'APRÉMIS qui a finalement prévalu face aux épreuves.

Evidemment, beaucoup reste à faire et de nombreux défis nouveaux sont à relever par l'APRÉMIS pour aborder l'avenir, dans la continuité avec son histoire.

Thibault d'AMÉCOURT vous présentera ces perspectives.

Merci à tous les acteurs que j'ai cités : salariés, direction, membres du CA et du Bureau, bénévoles, partenaires financiers, partenaires associatifs.

Merci particulier à Yannick ANVROIN pour son engagement de 30 ans au service de l'APRES, de l'ADMI, puis de l'APRÉMIS, qui a fait ce qu'est devenue l'APRÉMIS aujourd'hui. Nous aurons l'occasion de le lui exprimer lors d'un pot, dont la date reste à fixer.

A titre personnel, quittant mes fonctions après 7 ans de présence à l'APRÉMIS, je souhaite dire, au-delà des difficultés, combien j'ai été enrichi par les rencontres avec de très belles personnes dans le cadre de mon mandat d'administrateur puis de président, et vous en remercier très sincèrement.

Enfin, je me réjouis que Thibault d'AMÉCOURT, dont j'ai appris à connaître l'expérience, la sagesse et les qualités humaines, ait accepté d'assumer la présidence de notre Association. Je lui souhaite tout le courage et la ténacité nécessaires dans cet investissement. Merci Thibault.

Etienne DEMANGEON

PRÉSENTATION GÉNÉRALE



LES TEMPS FORTS EN 2020

Janvier : Lancement des travaux rue des jachères pour la construction de 7 logements adaptés au public Gens du Voyage sédentarisés.

Mars : Crise de la Covid 19 et confinement, les équipes s'organisant pour maintenir les accompagnements et activités sous des formes adaptées.
Le développement de l'IML à 80 logements.

Septembre : Lancement du projet Nurserie à Bapaume et la mise en œuvre d'un 1er stage « Racisme et discrimination ».

Obtention de 3 marchés publics par les ACI pour construire des habitations ou aménager des bâtiments municipaux : école, mairie...

Actualisation du livret d'accueil du CADA en novembre 2020.

UNE ASSOCIATION POUR LUTTER CONTRE LES EXCLUSIONS

Issue la fusion en 2011 des associations ADMI et APRES, l'APRÉMIS a vocation à prévenir et combattre l'exclusion sociale dont elle refuse la fatalité, en la combattant dans l'intérêt de la personne et de la cohésion sociale.

La situation économique et les évolutions sociétales génèrent des processus d'exclusion qui laissent de côté une partie de la population, qu'il s'agisse en particulier de l'accès au logement, à l'emploi, aux soins, à la citoyenneté et au maintien du lien social.

Les valeurs de l'association constituent le socle de ses actions et de sa relation avec les personnes accompagnées :

- Le respect des personnes
- L'accès à la citoyenneté
- La laïcité

Son intervention relève de l'économie sociale et solidaire.

UNE ASSOCIATION AUX ACCOMPAGNEMENTS PLURIELS

L'APRÉMIS accompagne des **publics variés** : personnes migrantes, ménages hébergés ou logés, locataires ou propriétaires de leur logement, bénéficiaires de minimas sociaux, en contrat d'insertion.... Elle démultiplie et adapte ses modalités d'accompagnement.

Parfois, certains usagers sont accompagnés dans le cadre de plusieurs dispositifs internes.

Si l'association accompagne majoritairement **des majeurs seuls, en ménage ou en famille**, elle a développé 2 dispositifs en direction **des mineurs qui représentent 3%** des personnes accompagnées (ces 3% correspondent aux mineurs accompagnés directement dans un dispositif dédié et n'incluent pas les enfants des ménages hébergés) .

L'accompagnement social, l'hébergement social, l'accès ou le maintien dans un logement, l'insertion professionnelle, créer ou renforcer le lien social, l'accès à la culture et les loisirs, l'accès aux soins, l'accès aux droits civiques et sociaux, l'information, l'accompagnement à l'entretien et à la réhabilitation de son logement...

Autant d'objectifs concrets et mis en œuvre au sein de l'APRÉMIS.

UNE ASSOCIATION QUI AGIT EN PROXIMITÉ

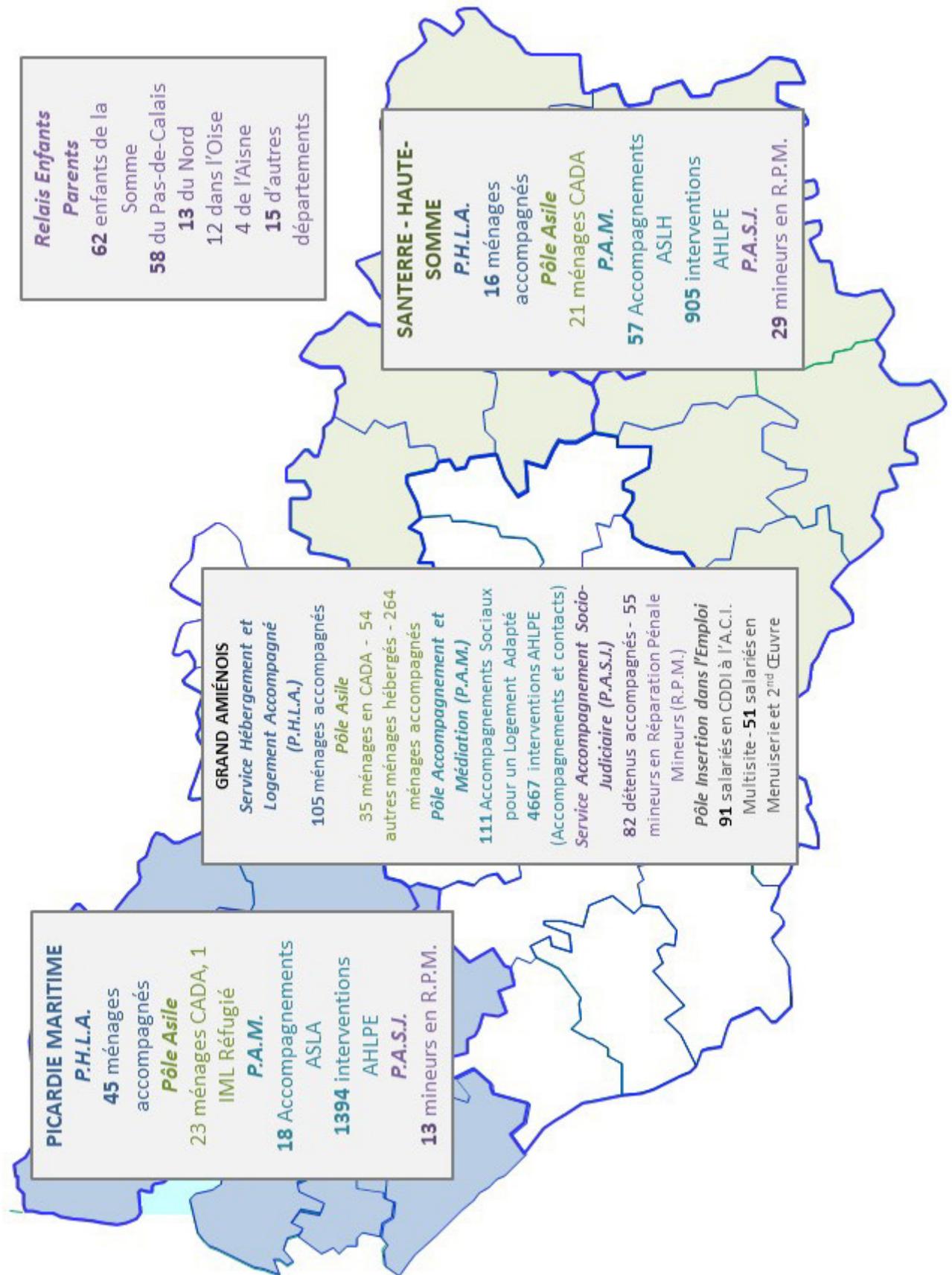
L'APRÉMIS est implantée dans l'ensemble du département de la Somme :

- Son siège social historique est à Amiens, rue d'Abbeville
- Les bureaux et le siège sont répartis entre rue d'Abbeville et rue de Sully
- Il y a par ailleurs 2 antennes à Montdidier et Abbeville.
- L'ensemble du parc immobilier, de près de **300 logements** de tout format est, en diffus, réparti sur l'ensemble du département : Grand Amiénois, Santerre Haute Somme, et Picardie Maritime.

Selon ses activités, l'association assure des permanences ou se déplace sur d'autres sites.

Son action se développe parfois dans les départements limitrophes : Oise, Pas-de-Calais, Aisne.

Cartographie 2020 de l'activité de l'association



QUELQUES CHIFFRES

L'APRÉMIS a touché près de **9000 personnes** en 2020.

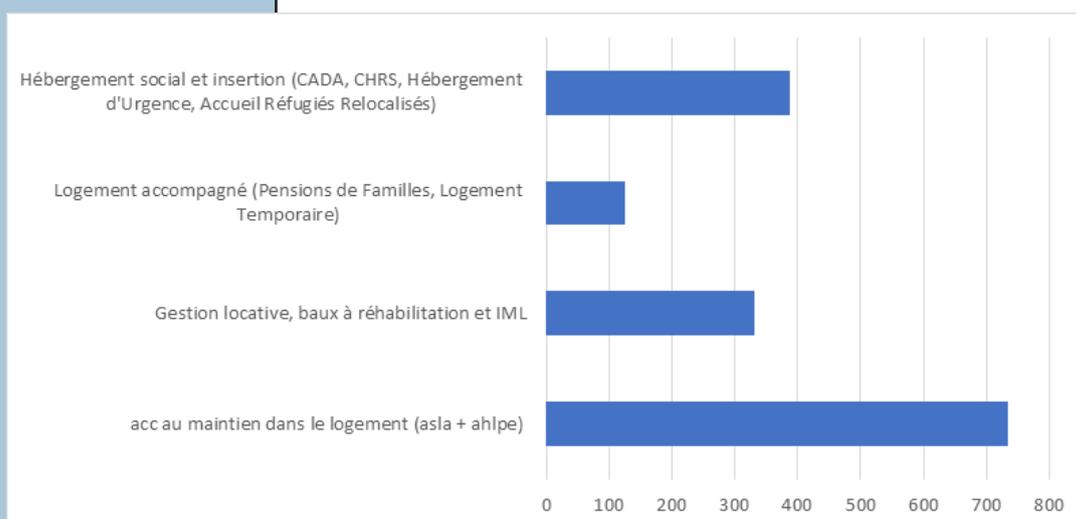
- près de **2700 personnes accompagnées** par l'association dans des accompagnements de 6 mois minimum. Notre plus ancien résident est logé en pension de famille depuis près de 21 ans. Les mineurs représentent 3% des personnes accompagnées.

- près de **6300 personnes contactées ou sensibilisées** par l'association dans le cadre de médiation aux impayés et d'action de maîtrise de l'énergie.

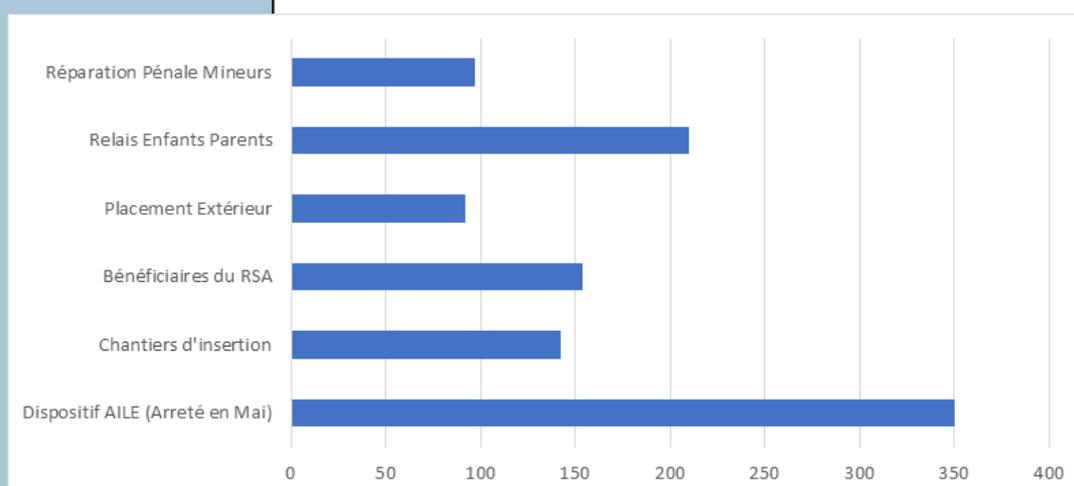
Pour les 2700 personnes accompagnées - 6 mois minimum :

=> **60% (soit 1577 personnes) le sont via l'hébergement ou le logement**

Répartition selon les dispositifs :



=> **40% (soit 1045 personnes) accompagnées sur leur situation sociale, familiale, juridique ou professionnelle**



LES RICHESSES HUMAINES DE L'ASSOCIATION

L'association est administrée par un Conseil d'administration regroupant **15 personnes**.

Les membres du Bureau :

Président – Etienne Demangeon
Vice-président - Bernard LACHARME
Trésorier - Bruno CAILLEUX
Trésorière-Adjointe : Hélène GANCE
Secrétaire : Dominique COLIN
Secrétaire-Adjointe : Brigitte PIERRE
Thibault d'AMÉCOURT
Jean-François PRUVOST

Ainsi que :

Pierre AVEZ, Christophe EDE, Florence GALLEMAND et Louis PATOOR

Et les 3 représentants du personnel : Suzon AUGUSTE, Benoit RIGAUX, Nicolas DUMOULIN (jusqu'en juillet), et Evodie LEGRAND (à partir de septembre)

L'association compte **19 adhérents**.

Focus bénévolat :

Les bénévoles de l'association s'engagent essentiellement de 2 manières différentes :

- Au Conseil d'Administration et au bureau
- Dans le Relais Enfants Parents.

Si l'articulation avec les missions des salariés, le manque de temps pour accompagner les bénévoles ou la technicité des dispositifs sont autant de freins à l'engagement des bénévoles dans nos actions, historiquement, le Pôle Asile et le Pôle d'Accompagnement Socio-Judiciaire accueillent et soutiennent les bénévoles.

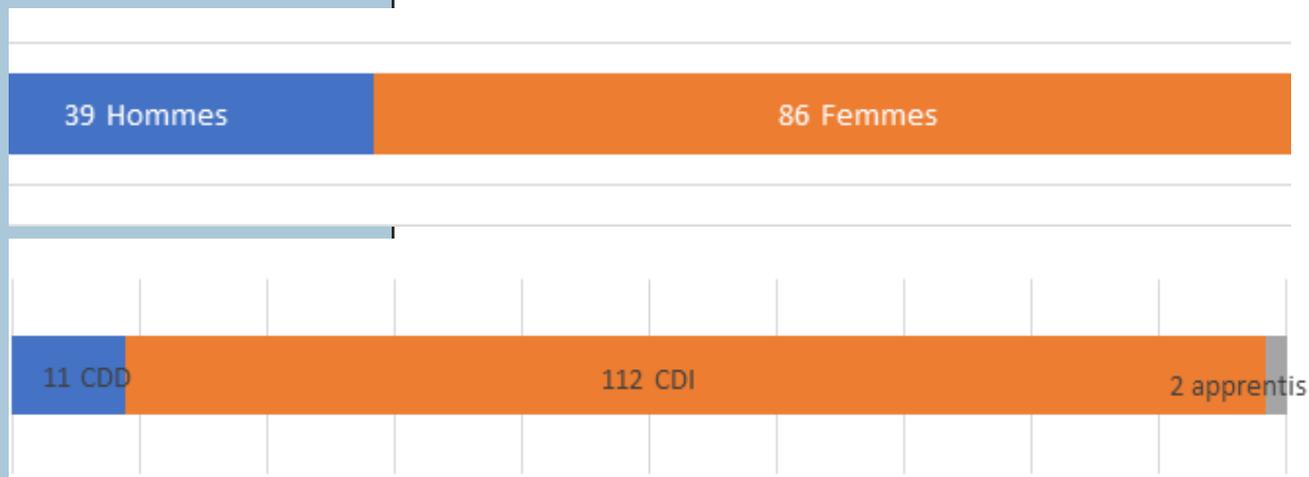
Avant les périodes de confinement de 2020, au Pôle Asile, les bénévoles participaient à l'organisation de la fête de fin d'année pour les personnes accompagnées, ainsi qu'à divers ateliers d'expression, de Français Langue Étrangère...

Le Relais Enfants Parents anime depuis de nombreuses années un engagement bénévole sans cesse renouvelé. Ce sont 3 bénévoles qui, encadrées et accompagnées par les travailleurs sociaux, interviennent au REP. Leur mission principale est d'accompagner des enfants à visiter leur parent détenu. Au cœur de la relation parent – enfant, elles participent activement au projet de Nursery à Bapaume.

Focus salariés :

En 2020, l'association a salarié **125 personnes** différentes (hors contrat d'insertion) contre 126 en 2019.

Répartition des 125 salarié.e.s différents en 2020 :



En 2020, ce sont donc 26 nouveaux salarié.e.s qui ont été embauchés (contre 20 en 2019) et 15 salarié.e.s dont le contrat s'est terminé.

Ce sont près de **109 personnes différentes** qui étaient salariées au 31/12/2020, contre 102 au 31/12/2019.

L'ancienneté moyenne dans l'association est de 7.5 années, en réduction légère depuis 2019 (7.89 ans). Tandis que l'âge moyen est de 41 ans.

Pour les emplois d'insertion, ce sont **142 personnes différentes** qui ont été salariées dont 139 hommes, pour 70 nouveaux contrats.

LA COMMUNICATION

Depuis 2017, l'APRÉMIS a développé sa démarche de communication par :

- Un site internet **www.association-apremis.org**
- Une newsletter : envoyée à un peu plus de **1 000 personnes**
- Une présence sur les réseaux sociaux : **1 114 followers** sur Facebook et **415 contacts** professionnels sur LinkedIn

GÉRER LA CRISE COVID

La crise du Covid a frappé l'association comme l'ensemble de la société, d'abord par le 1er confinement strict puis par les confinements successifs. Néanmoins, celle-ci a continué son action, en recourant peu au chômage partiel.

Les premiers moments ont été centrés sur la gestion de la crise : l'annulation des rendez-vous physiques avec les ménages et les salariés en insertion, le maintien d'un lien téléphonique pour s'assurer de la bonne compréhension de la situation, la réponse aux besoins premiers alimentaire et de soins.

Puis au fur et à mesure des semaines, les chargés d'insertion professionnelle et travailleurs sociaux ont développé une grande créativité pour, comme le dit Jessica, éducatrice spécialisée « transformer la proximité physique de nos visites à domicile en proximité sociale en temps d'isolement ».

Tout d'abord, dans certains établissements de l'association, des collectes et distributions alimentaires ont eu lieu. Aussi, les chantiers d'insertion ont pu être poursuivis mais avec des effectifs réduits permettant de respecter les gestes barrières.

Puis, cela a permis d'expérimenter des modes d'accompagnements nouveaux basés sur des liens à distance avec les usagers : la stimulation par des propositions d'activités, la poursuite, quand c'était possible, de certaines démarches administratives, et le maintien du lien avec les services de prévention. Pour certains, l'accompagnement à distance a favorisé un investissement du logement : aménagement, rangements, nettoyage...

Néanmoins, les travailleurs sociaux ont largement fait remonter les difficultés rencontrées par les personnes accompagnées : sentiment d'isolement et de solitude, de dépassement, d'incompréhension, violences intra-familiales, addictions, pour lesquelles les moyens d'actions étaient beaucoup plus limités.

Basé principalement sur l'entretien téléphonique, le rôle des travailleurs sociaux et chargés d'insertion a été centré sur la rupture de l'isolement et l'accès aux informations. Les habitudes de travail ont été largement bousculées et l'association a équipé les salariés en ordinateur et téléphone portable.

Pour les personnes accompagnées, ce moment a été également l'occasion de faire preuve d'initiative et de solidarité dans une démarche citoyenne. Elles ont mis à profit de la société leurs talents, leurs compétences dans un souci d'entraide et de lien social. Certain.e.s ont participé à la confection de masques en tissu ; d'autres ont participé à la mise en place d'atelier de soutien scolaire et d'autres en aidant des personnes vulnérables à faire leurs courses. Ces expériences ont été riches pour les personnes et de celles-ci en découle des valeurs chères aux personnes :

« J'ai impliqué mes enfants pour qu'ils prennent conscience de la vie en société et de la solidarité humaine et pour qu'ils prennent conscience que le bonheur universel est de vivre pour les autres. » ; « Cette aventure a été riche en émotion et nous a permis d'être sur le même pied d'égalité. Tout le monde aidait son prochain sans distinction d'ethnie ou de statut social. »

Depuis le début de la crise Covid, l'association se mobilise pour maintenir ses engagements en direction des usagers et remplir ainsi toutes ses missions.

LES PÔLES D'ACTIVITÉS



LE SIEGE

Le siège de l'association et la direction générale pilotent et contrôlent l'ensemble des activités de l'association.

Instance de coordination, de décision organisationnelle et fonctionnelle des établissements, le siège s'entend comme le lieu où sont prises les décisions à caractère stratégique.

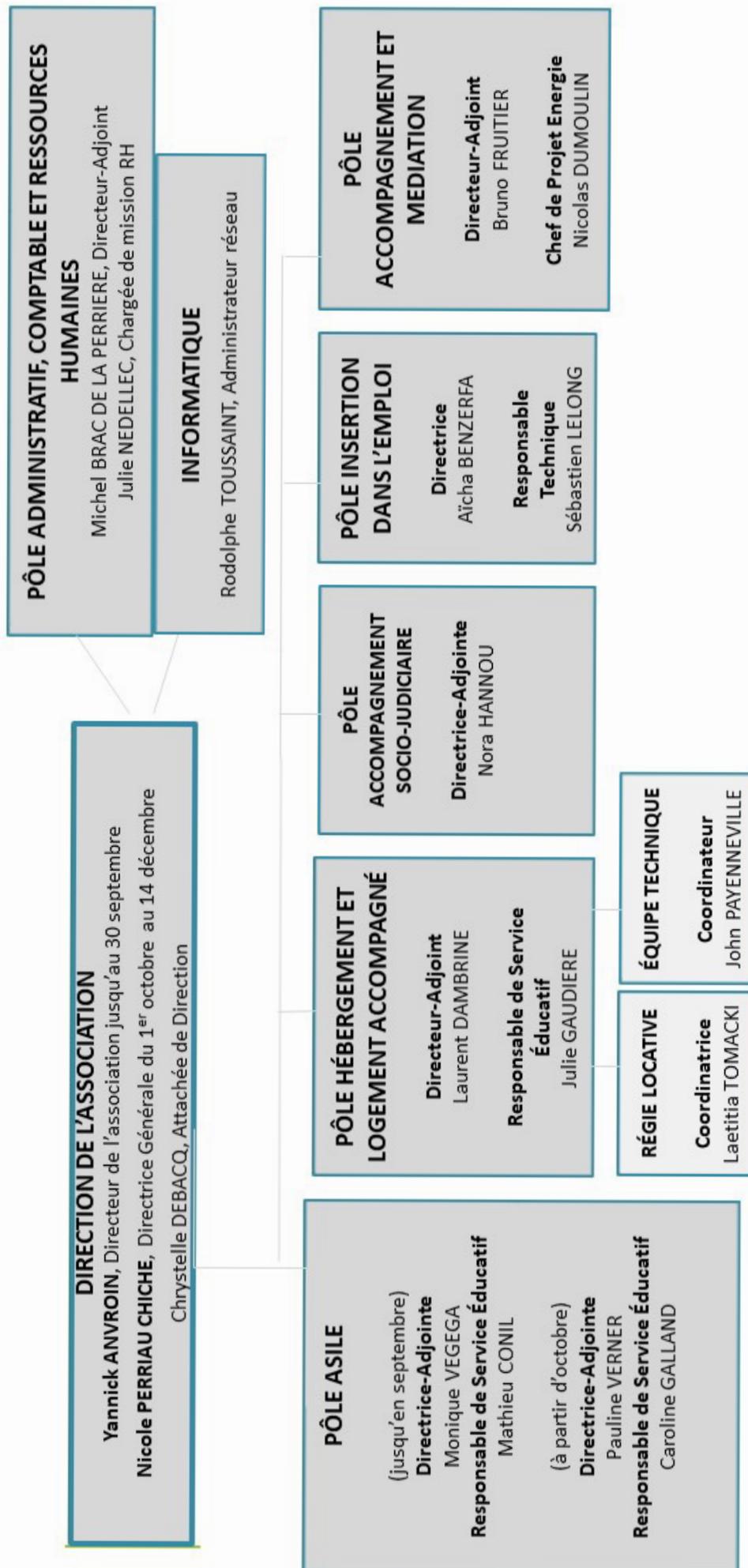
Le siège, par son représentant qu'est le directeur général est l'instrument de la mise en œuvre des orientations du projet associatif.

Il est aussi le garant du respect des obligations législatives, juridiques et réglementaires.

En 2020, le siège était composé de :

- Direction Générale : Yannick ANVROIN* puis Nicole PERRIAU CHICHE*
- Attachée de direction : Chrystelle DEBACO
- Directeur adjoint en charge de la gestion et des RH : Michel Brac DE LA PERRIERE
- Aides comptables : Jennifer LECLERCO et Christine DELOISON
- Chargée de mission RH – mutualisée avec l'APAP : Julie NEDELLEC*
- Gestionnaire paie : Siham LYAZRHI* puis Sandrine DUBRUQUE*
- Administrateur réseau : Rodolphe TOUSSAINT
- Psychologue : Frédéric DUARTE* puis Sarah TRIPLET
- Agent de service : Christelle TINCHON

[*ont quitté l'association à la date du présent rapport d'activité]



ORGANIGRAMME 2020

PÔLE HÉBERGEMENT & LOGEMENT ACCOMPAGNÉ

Le Pôle Hébergement et Logement Accompagné accompagne des personnes et des familles éprouvant des difficultés particulières vers et dans le logement, en raison de l'inadaptation de leurs ressources ou de leurs conditions d'existence et qui ne peuvent pas accéder à un logement ordinaire.

OBJECTIFS ET ACTIONS

L'APRÉMIS conduit des actions complémentaires qui visent à répondre aux différentes problématiques des ménages, en proposant un hébergement d'insertion, dans un parc de logements diffus ou en structure semi collective, ou un logement accompagné réparti sur le département :

Le C.H.R.S. le Relais accueille des ménages qui connaissent de graves difficultés, notamment économiques, familiales, de logement, de santé ou d'insertion, en vue de les aider à accéder ou à recouvrer leur autonomie personnelle et sociale.

Les Logements Temporaires accueillent toute personne ou famille en situation d'hébergement ou de logement précaire et nécessitant un suivi spécifique de type accompagnement social lié au logement.

L'Intermédiation Locative mobilise une offre de 80 logements dans le parc privé ou social pour des ménages sortant de structures d'hébergement ou connaissant des situations rendant difficiles l'accès ou le maintien dans un logement ordinaire

La Pension de Famille Hélène Lockert à Amiens et la Pension de famille la Roselière à Abbeville accompagnent des personnes à faibles ressources, dans une situation d'isolement ou d'exclusion lourde et dont la situation sociale et psychologique rend impossible à échéance prévisible leur accès à un logement ordinaire.

INTERVENANTS ET PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS : 1 Directeur Adjoint, 1 responsable de service, 14 travailleurs sociaux, 7 techniciens, 2 secrétaires, 4 régisseurs et une équipe de 3 psychologues intervenant auprès des équipes et des personnes accueillies.

Les financeurs : l'Etat (via la DDCS) principalement, les communes d'Amiens, Saint-Firmin les Crotoy.

Les partenaires de l'accompagnement : les bailleurs sociaux, les territoires d'action sociale, les CCAS, les associations caritatives, les associations tutélaires, la CAF, la Banque de France et pour les soins : la CPAM, les PASS, l'Association Addictions France, le Mail, l'EMPASS, les centres hospitaliers

...

Le S.I.A.O. de l'U.D.A.U.S. : L'orientation vers le P.H.L.A. est exclusivement réalisée par le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation sur l'ensemble du territoire. Toutes les personnes qui recherchent une solution d'hébergement ou de logement adapté doivent se rendre au S.I.A.O qui gère les demandes d'admission.

CHIFFRES 2020

200 ménages accompagnés

60 ménages sortis, représentant 84 personnes, dont 18 relogements
11 ménages réorientés vers une autre structure d'accompagnement
9 ménages en fin de prise en charge ou en procédure d'expulsion

Durées moyennes de séjour des ménages sortis :

CHRS Picardie Maritime : 6 mois (3 ménages)
CHRS Grand Amiénois : 24 mois (2 ménages)
Logement Temporaire Picardie Maritime : 13 mois (8 ménages)
Logement Temporaire Grand Amiénois : 32 mois (12 ménages)
Logement Temporaire Santerre H. S. : 50 mois (1 ménage en procédure d'expulsion)
Intermédiation Locative classique : 9 mois (23 ménages)
Intermédiation Locative jeunes : 26 mois (4 ménages)
Intermédiation Locative DALO : 16 mois (1 ménage)
Pension de famille HLP : 19,5 ans (3 ménages)
Pension de famille « la Roselière » : 2 ans (3 ménages)

FAITS MARQUANTS 2020

Développement de l'action IML avec un objectif de 80 logements.

La COVID, l'impact de la pandémie sur l'accompagnement social.

Des projets se poursuivent, l'élaboration avec les services de la SIP de la transformation de la rue Lemerchier en pension de famille.

PERSPECTIVES 2021

La pandémie a entraîné le ralentissement dans la réalisation des projets 2020. Nous nous devons de mener à terme ces derniers tout en prenant en compte les nouveaux besoins 2021 identifiés.

L'animation des Conseils à la Vie Sociale au sein du PHLA doit se poursuivre. Nous souhaitons, afin de garantir les droits des usagers en lien avec la loi du 2 janvier 2002, repenser le mode d'instance participative des ménages hébergés, notamment dans le cadre du C.H.R.S.

L'élaboration de la rédaction du projet de service du PHLA doit également se poursuivre. Cette écriture va s'organiser autour de groupes de travail avec l'accompagnement de son administrateur référent. Le projet de service sera suivi par la réécriture du projet d'établissement du C.H.R.S.

Les travaux sur la structure de la rue Lemerchier doivent se terminer en fin d'année 2021. Ces derniers vont permettre l'ouverture de La Pension de famille durant l'année 2022.

Dans l'objectif de répondre à la réglementation qui régit notre activité, nous avons travaillé à la mise en place d'un Dossier Unique de l'utilisateur (logiciel Interconsult). Celui-ci est en cours d'application.

Nous devons prendre en compte l'extension du parc IML qui doit atteindre son objectif de 90 logements. Celui-ci répond à l'appel à projet obtenu pour les années 2019/2022. L'augmentation de ce type d'accompagnements amène l'équipe éducative à réfléchir sur sa pratique professionnelle autour des changements induits par cette nouvelle organisation.

PÔLE ASILE

L'association APRÉMIS gère différentes actions en direction des demandeurs d'asile et des publics majoritairement issus de la demande d'asile.

Le Pôle Asile centre son action sur l'accompagnement des personnes dans leur parcours, de leur entrée dans les dispositifs à leur sortie, en offrant une continuité de services et une cohérence globale de ses interventions.

Toutes les actions, bien qu'ayant des caractéristiques spécifiques, ont un socle d'intervention commun. L'accompagnement que nous proposons à chaque ménage est global et, bien sûr, personnalisé.

L'objectif final recherché est l'accès à l'autonomie pour tous les ménages accompagnés. L'ensemble des actions mises en place vise également à la fluidification du dispositif.

OBJECTIFS ET ACTIONS

Le Centre d'Accueil de demandeurs d'Asile (C.A.D.A.) a une capacité de 150 places. Il accueille des demandeurs d'asile et a pour mission, outre l'accueil et l'hébergement, l'accompagnement administratif, social et médical, la scolarisation des enfants et la mise en relation avec les services et activités offertes sur le territoire, ainsi que la gestion de la sortie du centre.

Le Service Hébergement Transitoire et Actions vers l'Insertion

Des outils au service des bénéficiaires d'une protection internationale :

L'accueil de réfugiés relocalisés a été mis en place en novembre 2015, dans le cadre du Plan Migrants, avec en perspective l'accueil de 65 personnes bénéficiaires d'une protection internationale, afin de les accompagner dans leur parcours d'insertion.

L'intermédiation locative « Réfugiés » : particulièrement dédiée à des ménages bénéficiant du statut de réfugié ou d'une protection subsidiaire mise en place en décembre 2017 avec un objectif actuel fixé à 17 ménages accompagnés.

Une action en faveur des personnes admises au séjour et à l'emploi à un autre titre que celui de l'asile :

Hébergement d'urgence des ménages sortants des dispositifs de demande d'asile

Accompagnement social global y compris à l'insertion professionnelle de personnes hébergées dans le cadre de l'action sortant d'un CADA ou d'une structure d'hébergement d'urgence. Contribution à la fluidification du dispositif départemental d'accueil des demandeurs d'asile et du dispositif départemental de l'hébergement d'urgence. 70 personnes dans un parc de logements identifiés sur le territoire d'Amiens.

L'Accompagnement vers l'Intégration, le Logement et l'Emploi

La mise en place de cette action a pris appui sur l'ATI (Action de Transition et d'Insertion) et l'AEL (Accompagnement Emploi et Logement), actions auxquelles elle a succédé en septembre 2018. Elle tend à offrir une réponse coordonnée aux besoins d'accès à l'emploi, à la formation, à l'apprentissage du français et au logement des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) et/ou des personnes admises au séjour et à l'emploi présentes dans le dispositif départemental.

CHIFFRES 2020

CADA

201 personnes, dont 116 adultes, soit **79 ménages** ont été hébergés et accompagnés par le CADA.

Sur 17 procédures abouties, 11 ménages ont obtenu une protection internationale, soit un **taux d'accès au statut de 64 %**

33 ménages sortis : 15 ménages déboutés, 12 ménages ayant une Protection Internationale, 4 ménages ont quitté le CADA en cours de procédure.
4 ménages ont accédé au logement autonome.

Délai moyen d'hébergement : 452 jours, 14 mois.

SHTAI

169 personnes, dont 97 adultes, soit **55 ménages** ont été hébergés dont 33 étaient bénéficiaires d'une Protection Internationale.

33 personnes sorties (14 ménages) dont 9 ménages ont accédé au logement autonome.

Délai moyen d'hébergement : 27 mois

AILE

175 ménages ont été accompagnés du 1er janvier au 28 octobre 2020 dont 117 bénéficiaient d'une protection internationale.

119 ménages sont sortis du dispositif en 2020.

Le délai moyen de l'accompagnement : 15 mois.

INTERVENANTS ET PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS, une directrice-adjointe, un responsable de service, une secrétaire et 16 travailleurs sociaux, 3 conseillers en insertion professionnelle, 3 formatrices en Français Langue Etrangère, et des postes -techniciens, psychologues - partagés avec d'autres actions.

Nous travaillons avec tous les partenaires associatifs et institutionnels impliqués dans l'accueil des réfugiés et agissant en faveur de la mise en place de parcours d'intégration.

Nous sommes impliqués dans différents groupes de réflexion (groupe santé social 80, Groupe d'Appui National réfugiés, ...)

Les partenaires financiers : l'Etat (DDETS – ex DDCS) avec un soutien ponctuel d'Amiens Métropole pour l'accueil des réfugiés.

Les partenaires dans l'action : l'O.F.I.I., le S.I.A.O., les bailleurs sociaux du département, la CPAM, l'EMPASS, les associations caritatives, le Service Social Départemental, les structures d'accueil et d'hébergement, le SAFRAN, le Conseil Régional.

FAITS MARQUANTS 2020

Refondation des structures SPR et SPD sous une convention commune hébergement d'urgence.

Au terme de 2 années d'activités du dispositif AILE, une évaluation est menée par la DDCS qui conclut à la nécessité de réorganiser les actions en veillant à être vigilant au public cible.

Actualisation du livret d'accueil du CADA.

Départs de la directrice-adjointe et du responsable de service.

PERSPECTIVES 2021

La rédaction du projet d'établissement du CADA qui n'a pu être menée en 2020.

La finalisation de l'actualisation du projet de service Asile et des outils de la loi du 2 janvier 2002-2

Extension de l'Accueil Réfugiés Relocalisés de 10 à 20 logements.

Renouvellement du parc logements vieillissant.

Reprise des activités avec les ménages accompagnés (fête de fin d'année, sorties culturelles, création d'ateliers, ...) qui ont été stoppées suite à la crise sanitaire.

Renforcer notre travail en partenariat avec le Safran initié en 2019.

Reconstruire un réseau de bénévoles mis à mal pendant la crise sanitaire.

Accompagner les ménages dans les démarches de vaccination covid19 (prise de rendez-vous via doctolib, pass sanitaire, ...) pour ceux qui en font la demande.

Consolider les liens entre les différents services du Pôle Asile suite à sa restructuration.

Mise en place de la nouvelle action Accompagnement Renforcé et Individualisé.

PÔLE ACCOMPAGNEMENT SOCIO-JUDICIAIRE

L'association APRÉMIS accompagne :

- des personnes majeures condamnées en placement extérieur dans le cadre d'un aménagement de peine.
- des mineurs orientés vers la réparation pénale.
- des enfants dont le parent est incarcéré et dont le lien peut être maintenu grâce aux Relais Enfants-Parents.

OBJECTIFS ET ACTIONS

Ces 3 actions s'inscrivent dans des relations conventionnelles avec le Ministère de la Justice et certains de ses services :

Le Placement Extérieur, prévu par le Code de Procédure Pénale, permet à un détenu demandeur, en accord avec le Juge d'Application des Peines, de purger en tout ou partie, sa peine à l'extérieur de l'établissement pénitentiaire.

L'action poursuit 4 objectifs principaux en lien avec le Service de l'Insertion :

- éviter la rupture avec son milieu de vie (si peine inférieure à 2 ans).
- favoriser la réinsertion sociale en préparant activement sa libération.
- contribuer à la prévention de la récidive.
- faciliter la protection des victimes et la réparation des préjudices.

La Réparation Pénale Mineurs, décidée par le Juge des Enfants ou le Substitut en charge des mineurs, est formalisée par un document individuel de prise en charge cosigné avec le jeune et ses responsables légaux.

La responsabilité pénale consiste en des entretiens éducatifs avec des ateliers collectifs de réflexion, ainsi que des actions de réparation des préjudices causés. Des entretiens familiaux ainsi que des orientations adaptées peuvent être organisés avec l'éducateur ou la psychologue.

Les Relais Enfants-Parents bénéficient aux enfants résidant dans la Somme ou le Pas-de-Calais et ayant un parent détenu à Amiens, Bapaume, Arras ou un autre établissement de la Région.

Les Relais Enfants-Parents soutiennent et accompagnent le maintien du lien Enfant-Parent sans se substituer à la famille ou aux services sociaux.

L'APRÉMIS peut être saisie par le parent détenu, les magistrats (J.A.F. , J.E., ...) ou tout autre parent.

Un travail d'évaluation et de médiation est effectué par l'équipe de l'APRÉMIS durant toute la durée de l'accompagnement et peut aboutir à la mise en œuvre de parloirs médiatisés. Lorsque les premiers parloirs se déroulent sans difficultés, ce sont les bénévoles de l'association qui prennent le relais des intervenantes sociales et accompagnent les enfants aux parloirs.

INTERVENANTS ET PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS, une Directrice-adjointe, 9 Travailleurs Sociaux, une Psychologue, 3 Bénévoles impliquées sur le Service REP, deux Secrétaires, un Agent de Service, et un Agent Technique.

Les partenaires financiers : le Ministère de la Justice (Administration Pénitentiaire et Protection Judiciaire de la Jeunesse), la Préfecture (FIPDR, MILDECA), le Conseil Départemental, Amiens Métropole et les CAF de la Somme et du Pas de Calais (Réseaux d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents).

Les partenaires dans l'action : les Magistrats de la jeunesse, de l'application des peines et du Parquet, les Services Pénitentiaires d'insertion et de Probation et les directions des établissements, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, le Mail, Addictions France et différents lieux d'accueil des mineurs dans des mesures de réparation indirecte. Citoyens & Justice...

FAITS MARQUANTS 2020

Le Placement Extérieur a permis en 2020 d'accueillir et d'accompagner **92 personnes**, dont 2 femmes. Avec 50 entrées et 54 sorties, l'activité a pu maintenir un effectif proche de la capacité pour laquelle nous sommes conventionnés (40 places). Au 31 décembre 2020, 38 personnes étaient prises en charge sur ce dispositif.

Après 2 années de difficultés, liées notamment à des orientations insuffisantes, et une année 2019 très encourageante, 2020, malgré le contexte sanitaire, nous a permis d'atteindre **12832 journées de prise en charge** (chiffre le plus haut depuis au moins 10 ans). Le changement dans les modalités de financement (enveloppe globale sur la DI et non plus par Département), le soutien des différents acteurs de cette mesure, ainsi que l'implication de l'équipe, ont permis d'optimiser cet outil au profit des personnes accueillies et accompagnées.

La durée moyenne des placements extérieur menés à terme est de **6,8 mois**. Ce délai a permis aux personnes de bénéficier du sas nécessaire à une réinsertion stabilisée (accès logement, emploi, droits sociaux, maintien des liens familiaux...).

Seules 7 mesures ont été révoquées au motif majoritaire du non-respect des obligations liées au jugement du PE. Le service Placement à l'Extérieur a également été mobilisé pour la mise en œuvre d'un stage « Racisme et Discrimination » à la demande du Parquet. Ce premier stage a concerné 4 personnes pour 2020. Une convention entre le Président du TJ, le Procureur de la République et l'APRÉMIS sera prochainement signée.

La Réparation Pénale Mineurs : L'année 2020 est année exceptionnelle, avec un confinement total et un déconfinement progressif. Sur le premier confinement, toutes les mesures ont été suspendues car nous étions dans l'impossibilité de recevoir les mineurs. Les deux éducateurs s'inscrivaient par ailleurs sur le dispositif « garde d'enfants ». Lors du déconfinement, une activité partielle jusqu'à fin juin a pu être réactivée, avec une mobilisation assez inattendue des familles pour lesquelles les mesures avaient été suspendues. L'activité a pu reprendre normalement début juillet. L'équipe s'est attelée à rattraper le retard généré par cette situation : **63 mesures/83 rendues** entre juin et décembre 2020. Nous ne pouvons donc pas analyser l'activité de cette année 2020 au regard de notre habilitation (180), vu le contexte sanitaire subi. Il est toutefois à observer que le premier semestre n'a pas été le théâtre d'une reprise des orientations, comme l'appelait de ses vœux la DTPJJ face aux magistrats. Seules 33 entrées ont été enregistrées entre janvier et mai 2020. De ce fait, et après échanges avec la DPJJ, nous avons décidé de provoquer des temps de rencontre et d'échanges nous-mêmes avec les magistrats.

Courant octobre, nous avons rencontré les Juges pour Enfants, ainsi que le Parquet mineurs afin de comprendre ces baisses récurrentes. Nous avons également renvoyé l'urgence de la situation et avons questionné notre travail qui peut-être n'était pas en adéquation. Unaniment, les retours étaient très positifs quant à la qualité du contenu des mesures et bilans. Ce qui ressortait c'était plutôt une méconnaissance des publics qui pouvaient être concernés. Les résultats ne se sont pas fait attendre, puisque depuis, **les orientations sont en nette augmentation : 51 entrées de septembre à décembre 2020. Cette augmentation est constante sur ce premier trimestre 2021 : 65 entrées (27 pour 2019, et 25 pour 2020).**

Le Relais Enfants-Parents : En 2020 dans un contexte de crise sanitaire et une activité maintenue en fonction des autorisations des établissements pénitentiaires, **75 parents détenus et 135 enfants** ont été accompagnés par l'équipe du Relais Enfants/Parents. Elle a effectué **85 accompagnements** parloirs sur **6 établissements pénitentiaires des Hauts de France, 33 accompagnements** au jardin d'éveil de Bapaume, et a parcouru plus de **39 500 kms**. L'année 2020, marquée par la pandémie de Covid-19, est une année vécue à l'ombre de ce virus. C'est dans ce contexte de crise sanitaire que l'activité du REP s'est poursuivie. Malgré les contraintes liées aux mesures sanitaires, l'équipe est restée mobilisée pour accompagner le public en s'adaptant et se réinventant. La crise sanitaire a mis un coup d'accélérateur au travail à distance : une autre manière de travailler complémentaire du travail en présentiel indispensable. **Les 3 bénévoles** sont restés très mobilisés, n'hésitant pas à proposer d'autres biais au maintien de leur activité (kits de création d'objets pour les parents détenus, cartes...). Malgré des règles très contraignantes aux parloirs, le service s'est adapté et a essayé de rendre cette visite auprès du parent incarcéré aussi conviviale que possible, l'essentiel pour les enfants et parents détenus étant de mettre un terme à cette séparation subie. 2020 a vu également la présentation lors d'un COFIL en septembre, du projet « Se séparer pour grandir en dehors de la prison » ou comment accompagner le processus de séparation forcée d'une mère incarcérée et son bébé afin de limiter les impacts négatifs, autour de la nurserie de Bapaume. L'administration pénitentiaire nous a accordé le financement pour débiter en janvier 2021. L'APREMIS per l'implication du REP est également partenaire de l'Ecole des Parents et des Educateurs portée par l'APRADIS, et a contribué à l'ouverture du premier « café des parents » en décembre 2020.

CHIFFRES 2020

Placement Extérieur

92 personnes dont 2 femmes.

50 entrées et 54 sorties.

Au 31 décembre 2020, effectif de 38 personnes

16 personnes en contrat de soins

2 personnes post-cure au Mail.

74 personnes en obligation de soins avec la psychologue de l'Aprémis dont :

12 suivis Addictions France et 11 suivis SESAME

7 mesures révoquées.

Réparation Pénale

97 mesures orientées : 67 mesures Parquet et 30 du Tribunal pour enfants

83 mesures finalisées.

56,70% des mineurs sur Amiens

29,90% en Santerre-Haute-Somme

13,40% en Picardie maritime.

Relais Enfants-Parents

75 parents détenus et 135 enfants

118 accompagnements parloirs et « jardin d'éveil » de Bapaume.

6 établissements pénitentiaires

39 500 kms parcourus

PERSPECTIVES 2021

Placement Extérieur

Consolider l'activité

Développer la mise en œuvre des PE ab initio suite à la loi de programmation 2018-2022
et de réforme pour la Justice

Mise en œuvre de stage de lutte contre racisme et discriminations

Réparation pénale

Travailler sur le projet de service.

Travailler sur les outils de la mesure

Projet autour de la Justice de proximité (Code de justice pénale des mineurs)

Relais Enfants-Parents

Mise en œuvre du projet Nurserie : « Se séparer pour grandir en dehors de la prison »
ou comment accompagner le processus de séparation forcée d'une mère incarcérée
et son bébé afin de limiter les impacts négatifs.

Réflexion sur la mise en place de temps collectifs à la maison d'Arrêt d'Amiens

PÔLE INSERTION DANS L'EMPLOI

Les Ateliers et Chantiers Insertion portés par l'association sont des dispositifs conventionnés par l'État ayant pour objet l'accueil, l'embauche et la mise au travail de personnes éloignées de l'emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières : Demandeurs d'emploi longue durée, aux bénéficiaires des minimas sociaux (RSA, ASS, AAH ...), aux jeunes de moins de 26 ans sans qualification, aux personnes relevant du handicap, aux séniors, aux résidents des Quartiers Politique de la Ville, aux personnes sous protection internationale et aux personnes sous mains de justice accompagnées dans le cadre du Placement Extérieur.

Notre objectif principal est d'accompagner vers et dans l'emploi les personnes en vue de faciliter leur insertion sociale vers un emploi durable. Pour cela, nous proposons un contrat de travail à temps partiel C.D.D.I (20H ou 32H par semaine) et nous organisons le suivi, l'accompagnement socioprofessionnel, l'encadrement technique et la formation des salarié(e)s accueilli(e)s dans nos ateliers :

ATELIER MENUISERIE : Fabrication de mobiliers de collectivités, de bureaux, d'hébergement, mobiliers de jardins, meuble de cuisine, salle de bain, dressing ...

ATELIER RENOVATION SECOND ŒUVRE : Travaux de rénovation de l'habitat : Isolation, Pose de revêtement de sol, de murs, petites maçonneries, ravalement et aussi petits aménagements d'espaces verts ...

ATELIER MULTISITES : Dédié aux personnes sous-main de justice accompagnées dans le cadre de la mesure de Placement Extérieur. Cet atelier s'appuie sur un partenariat avec Amiens Métropole, les salarié(e)s sont mis à disposition auprès des services de la collectivité et sont encadrés par leurs équipes de permanents.

L'accompagnement social et professionnel tient une place primordiale dans l'intervention de l'APRÉMIS, avec comme dimensions particulières :

La résolution des freins à l'emploi grâce à un encadrement technique et un accompagnement renforcé visant notamment :

- La (re)création du lien social, le travail sur l'estime de soi
- La restauration ou l'acquisition de savoir-être attendu dans le monde du travail
- La connaissance des droits et devoirs
- L'apprentissage des gestes professionnels et techniques et l'acquisition de compétences

La construction d'un projet professionnel via un accompagnement socioprofessionnel individuel et collectif réalisé par les chargées d'insertion :

- L'accès aux formations internes ou externes
- Les évaluations des acquis professionnels
- La découverte de plusieurs secteurs d'activités par le biais de période d'immersion ou de visite d'entreprises.

FAITS MARQUANTS 2020

Elaboration du projet de service par l'équipe avec la participation des deux administrateurs référents.

Recrutement de Solène GAMBIER, Encadrante Technique Bâtiment Second Œuvre (en remplacement de Sébastien RENAUX), d'Elodie DEMOLLIEN, Conseillère en Insertion professionnelle (en remplacement d'Estelle DANCKAERT) et de David GRENIER, Encadrant Technique Menuiserie Développement de l'activité via les Marchés Publics. Poursuite de partenariats avec les collectivités locales.

Nous avons répondu et avons été retenu sur trois appels d'offres et une consultation :

- Marché Aménagements de l'accueil de la Mairie de BOVES pour les lots Menuiseries Extérieures et Peinture.
- Marché PLAÏ APRÉMIS : Construction de 7 maisons pour les gens du voyage sur plusieurs lots.
- Marché réservé insertion lot peinture pour Amiens Métropole en partenariat avec STAAJ et LES ASTELLES.
- Consultation de la Mairie de PUCHEVILLERS pour la construction d'un préau pour l'école primaire.

CHIFFRES 2020

142 personnes ont été accueillies et accompagnées

dans nos trois Ateliers et Chantiers Insertion :

139 Hommes - 3 Femmes

70 nouveaux salarié.es en 2020 (49% de l'effectif) :

12 personnes sur l'ACI Menuiserie

12 personnes sur l'ACI Second Œuvre

46 personnes sur l'ACI Multi-site

118 personnes étaient sans emploi depuis plus de 2 ans (83%)

68 bénéficiaires de minima sociaux : RSA, ASS, AAH... (48%)

29 personnes résidentes dans des quartiers relevant de la politique de la ville (20%)

50 personnes (35%) âgées de moins de 30 ans

27 personnes ont plus de 50 ans (19%)

8 personnes reconnues travailleurs handicapés (6%)

14 personnes sous statut réfugié sous protection internationale (10%)

100 personnes sous-main de justice dans le cadre d'un aménagement de peine

« Le Placement Extérieur » (70%)

Ils sont majoritairement accueillis sur

l'ACI Multi site : 91 salariés mais aussi sur l'ACI Menuiserie : 2 salariés

et l'ACI Bâtiment Second Œuvre : 7

ACI MENUISERIE

26 PERSONNES ACCOMPAGNÉES DONT 13 BRSA (50%)

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL REALISE PENDANT LE PARCOURS :

- 379 entretiens de suivis individuels avec les chargées d'insertions
- 40 bilans réalisés par les chargées d'insertion et les encadrants techniques pour évaluer les savoirs et les compétences acquises à travers l'activité de production.
- 9 entretiens de suivi avec la chargée de partenariat « passerelles vers l'emploi 80 » : entretiens tripartites avec les salariés dans les locaux de l'APREMIS pour la recherche et la mise en place ou le suivi d'une période d'immersion.
- 1 Période d'immersion dans l'entreprise DITER – Menuisier avec une embauche en CDD à la clé.

ATELIERS COLLECTIFS :

Au vu du contexte sanitaire, aucun atelier collectif réalisé. Nous nous sommes adaptées en effectuant les démarches en individuel selon les besoins des salariés.

- 7 actions « C.P.F » : Aide à la création du compte personnel de formation
- 26 actions « Démarches administratives » : Réinscription pôle emploi, actualisation mensuelle et transmettre fiche de paie et contrat de travail...
- 26 actions « Règlement intérieur » : Présentation du règlement intérieur de l'association, échange autour des droits et devoirs des salarié.e.s etc
- 15 actions « C.V. par compétences & espace personnel Pôle Emploi » : Aide à la rédaction du CV et aide à l'utilisation de l'espace Candidat

70% de sorties dynamiques : 7 sorties en emploi ou formation : 5 Entrées en formation - 2 sorties CDD > 6 mois

ACTIVITES REALISEES & LE TYPE DE CLIENTS

1% pour les Entreprises

55% Pour l'association APREMIS :

- Chantier P.L.A.I : construction de 7 maisons pour les Gens du Voyage : Travaux de charpentes bois, menuiseries extérieures, travaux d'isolation.
- Fabrication de mobilier d'hébergements standard pour les logements gérés par les services de l'association : le Pole Asile, le Service d'Accompagnement socio judiciaires et pour le Service Hébergement et Logement Accompagné.
- Mise à disposition de salarié.e.s CDDI en renfort aux équipes techniques pour aider les familles hébergées par l'association à leur installation dans le logement.

28% Pour les particuliers :

- Fabrication et pose de mobiliers sur mesure : Dressings, consoles, bibliothèque et décapage de meubles
- Fabrication et fourniture de composteurs et de sapins de Noël en bois recyclé
- Travaux de menuiseries intérieures : ponçage et vitrification de parquet

5% Pour les Associations d'hébergements :

- Fabrication et pose d'une cuisine sur mesure pour l'association Jean COXTET, Paris
- Travaux de menuiseries intérieures et extérieures pour l'association APAP, Amiens.
- Fabrication et fourniture d'un pare-virus sur mesure pour la Maison des associations, Amiens
- Sapin de Noël en bois recyclé, pour le centre social CAPS, Amiens

11% Collectivités :

- Mairie de BOVES : Travaux d'aménagement du Secrétariat : lot Menuiserie Extérieures
- Mairie de PUCHEVILLERS : Fabrication et pose d'un préau à l'Ecole Elémentaire
- Mairie d'AMIENS : Pose d'une cuisine à l'école Edmond Rostand

ACI SECOND OEUVRE

25 PERSONNES ACCOMPAGNÉES DONT 17 BRSA (71%)

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL RÉALISÉ PENDANT LE PARCOURS :

- 511 entretiens de suivis individuels avec les chargées d'insertions.
- 47 bilans réalisés par les chargées d'insertion et les encadrants techniques pour évaluer les savoirs et les compétences acquises à travers l'activité de production.
- 3 entretiens de suivi avec la chargée de partenariat « passerelles vers l'emploi 80 » : entretiens en tripartite avec les salariés dans les locaux de l'APRÉMIS pour la recherche et la mise en place d'une période d'immersion.
- 2 rencontres réalisées avec l'association Les Robins des Routes à Somme Emploi Services dans le cadre de l'action « apprentissage au code de la route.
- 1 rencontre avec le GRETA : bilan de la formation « Module Technique de base en peinture »
- 3 participations à des informations collectives organisées par l'IRIAE dans le cadre de la mise en place de formations qualifiantes dans les secteurs de la voirie, la sécurité et la logistique
- 3 périodes d'immersion : 1 chez l'entreprise PROCOM sur les métiers de la fibre Optique - 1 chez POG COUVERTURE sur les métiers de maçonnerie, zinguerie, couverture - 1 chez Amiens Métropole, métier de la voirie

ATELIERS COLLECTIFS :

Au vu du contexte sanitaire, aucun atelier collectif réalisé.

- 24 actions « règlement intérieur » : Présentation du règlement intérieur de l'association, échange autour des droits et devoirs des salarié.e.s etc
 - 1 atelier sur les métiers porteurs : Fibre optique en vue d'intégrer une formation (4 personnes ont assisté à celui-ci en respectant les gestes barrières).
 - 8 actions « CPF » : Aide à la création du compte personnel de formation.
 - 24 actions « démarches administratives » : réinscription pôle emploi, actualisation mensuelle et transmettre fiche de paie et contrat de travail
 - 132 entretiens pour « aide aux démarches administratives » : CAF, CSS, CPAM, mutuelle, logement, impôt ...
 - 16 actions CV par compétences & espace personnel pôle emploi » : Aide à la rédaction du CV et aide à l'utilisation de l'espace Candidat .
- 75% de sorties en emploi ou formation :** 1 CDI, 1 CDD > 6 mois, 1 CDD < 6 mois, 2 formations qualifiantes.

ACTIVITES REALISEES & LE TYPE DE CLIENTS :

43% auprès des particuliers :

- Rénovation complète de 3 maisons amiénoises en partenariat avec l'Art des lieux, Architecte d'intérieur. Ces 3 chantiers ont duré plusieurs mois.
- Travaux de peinture, isolation, ravalement de façade, pose de clôture, carrelage, création de terrasse.

24% auprès des associations locales :

- Rénovation peinture et sols des nouveaux locaux de l'APAP, Amiens.
- Aménagement d'une salle d'eau pour AGENA, Amiens.
- Aménagement d'une salle d'eau et travaux de peinture d'un logement pour l'UDAF, Amiens.
- Depuis Octobre 2019 : Mise à disposition auprès de l'association APAP (1 semaine par mois) d'un encadrant technique d'insertion et 2 salariés en parcours pour l'entretien de leurs logements (peinture, sols...).

16% auprès des Collectivités :

- Mairie ALBERT : Réfection salle du Conseil Municipal : peinture murs, plafonds, portes, boiserie, radiateurs
- Mairie SAINT SAUFLIEU : Rénovation du hall, travaux peinture
- Mairie de BOVES : Travaux d'aménagement du secrétariat : Lot Peinture
- Conseil Départemental de la Somme : Collège Auguste Janvier, Amiens : Pose de store.

10% pour une SCI :

- Travaux de construction d'une extension pour une micro crèche privée : Charpente, Maçonnerie, Bardage bois

7% Pour l'association APRÉMIS :

- Mise à disposition d'un encadrant technique d'insertion et 2 salariés en parcours (accompagnés sur l'action A.I.L.E). Cette équipe intervient pour des travaux de rénovation ou d'entretien des logements gérés par l'association.
- Mises à disposition de salarié.e.s CDDI en renfort aux équipes techniques pour aider à l'installation technique des familles hébergées dans leur nouveau logement.

ACI MULTISITE

91 PERSONNES ACCOMPAGNÉES DONT 48 BRSA (53%)

Les activités de cet atelier n'engendrent aucune recette de production. Il s'appuie sur un partenariat avec les collectivités principalement Amiens Métropole. Les salarié.e.s sont mis en situation de travail auprès des services de la collectivité et sont encadrés par leurs équipes de permanents à raison de 20 Heures hebdomadaires.

Les postes proposés concernent les services voirie, nettoyage urbain, entretien des équipements sportifs, restauration scolaire, maintenance de bâtiments et entretien des espaces verts.

Les chargées d'insertion professionnelle ont développé de nouveaux lieux d'accueil en 2020 sur les différents services techniques d'Amiens Métropole :

- Parc Zoologique d'Amiens : postes d'agents d'entretien
- Restaurant scolaire Renancourt et la Pépinière : postes d'agents polyvalents en restauration scolaire
- Les gymnases : postes d'agents de nettoyage

L'association a également accueilli des salariés en insertion du Multi site au sein de ses services :

- Trois agents d'entretien pour le nettoyage et la désinfection des locaux Rue de Sully et Rue d'Abbeville - Amiens
- Un agent de maintenance du bâtiment est accueilli sur le site d'Abbeville.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIOPROFESSIONNEL RÉALISÉ PENDANT LE PARCOURS :

- 1226 entretiens de suivis individuels avec la chargée d'insertion.
- 130 bilans réalisés par la chargée d'insertion et les Chefs d'équipe d'Amiens Métropole pour évaluer les savoir et les compétences acquises .
- 5 bilans formations ont été réalisés en visioconférence avec les centres de formation (GRETA, AFRAL, INSTEP) pour les salariés qui ont intégré une formation qualifiante financée par notre OPCO Santé et par l'IRIAE.
- 5 participations à des informations collectives mises en place par l'IRIAE dans le cadre des formations qualifiantes dans les secteurs de l'hygiène et la propreté, la sécurité et la logistique (7 salariés positionnés).
- 2 rencontres avec Somme Emploi Services et l'Association Robin des Routes dans le cadre de l'action commune « apprentissage au code de la route » (5 salariés concernés).
- 91 Salariés en situation professionnelle au sein des services techniques d'Amiens Métropole.
- 9 Périodes d'immersion : 2 au Leclerc Drive Rivery (Logistique) ; 1 à Auchan Drive (Logistique) 1 au comptoir du Malt (Restauration) ; 1 au Zoo d'Amiens Métropole (Espaces verts) ; 1 au restaurant municipal Fauga (Cuisine) ; 2 AGENOR à Camon (Nettoyage) - 1 chez SARL Henri Domont (Boucherie) à Amiens.

ATELIERS COLLECTIFS :

- 19 actions « règlement intérieur » : Présentation du règlement intérieur de l'association, échange autour des droits et devoirs des salarié.e.s etc
- 45 actions individuelles de préparation à la sortie : Techniques de recherche d'emploi : sélectionner et cibler les offres d'emploi, créer des abonnements aux offres d'emploi, organiser sa recherche d'emploi, se préparer à un entretien d'embauche, faire une lettre de motivation.
- 150 actions « démarches administratives » : Réinscription pôle emploi, actualisation mensuelle et transmettre fiche de paie, contrat de travail, renouvellement des droits à la CMU, démarche de recherche de logement...
- 52 actions « accès au numérique » : Développer l'autonomie des personnes dans l'accès au numérique (créer une adresse mail, création du compte CPF, accéder et utiliser son espace personnel de la CAF, télécharger l'application d'AMETIS pour favoriser la mobilité) ;
- 110 actions « accéder à son espace personnel du pôle emploi » : Mettre en ligne son CV, mettre en valeur ses compétences professionnelles, joindre un document depuis son espace personnel

72% de sorties en emploi ou formation :

5 CDI ; 7 CDD > 6 mois ; 1 CDD < 6 mois ; 5 Entrée en formation qualifiante, 13 autres sorties reconnues comme positives

RENCONTRES AVEC LES ACTEURS DE L'INSERTION :

- Plateforme de formation de l'IRIAE pour le positionnement des salarié.e.s sur les formations
- Petit déjeuner Job handicap à Boves : présentation du GEIQ HANDICAP + CAP EMPLOI
- GEIQ BTP : présentation des emplois et handicap secteur propreté
- Visioconférence avec notre OPCO Santé : présentation de l'offre de service
- CAP EMPLOI : présentation de leur service destiné aux travailleurs TH
- Apprentis d'Auteuil : présentations de nos métiers et du parcours insertion proposé
- Rencontre Ecole de la 2ème chance du grand amiénois
- BGE : présentation action création d'entreprise.
- Rencontre Inter SIAE : Echanges sur les possibilités de suites de parcours insertion : Les Astelles, Somme Emploi Services, OZANGE.NET, AAJ, L'ilot
- Rencontre avec les ETTI et agences intérim du territoire : CAP INTERIM (TH) HUMANDO – INTERINSER - ACTUAL – WIBEMPLOI
- Rencontre avec les organismes de formations : GRETA, OFRE, FUGA

PARTICIPATION AUX FORUMS ET ÉVÉNEMENTS ORGANISÉS PAR NOS PARTENAIRES :

- Présentation des activités et du parcours en ACI aux associations d'hébergements locales - organisée par la Fédération des Acteurs de la Solidarité.
- Participation au Village Emploi Formation aux Coursives à Etouvie.
- Participation au salon Entreprises et Territoires à Mégacité.
- Participation au Forum RSA organisé par le pôle emploi.
- Rencontres avec les responsables de secteur de la Ville d'Amiens afin de développer les lieux de travail.
- Comité de suivi RSA, initialement prévu en Mars 2020, il s'est finalement réuni le 1er décembre 2020 avec le Conseil Départemental, POLE EMPLOI et CAP EMPLOI, le CCAS et le PLIE.
- Dans le cadre d'une action organisée par le P.L.I.E d'Amiens, l'APREMIS a accueilli dans son atelier de Menuiserie, un groupe de 8 femmes. Ce fut l'occasion d'échanger avec notre encadrant technique sur le métier de Menuisier.e - poste accessible à toutes et tous - et avec nos chargées d'insertion sur l'accompagnement vers l'emploi mis en place au sein de nos Ateliers & Chantiers Insertion.

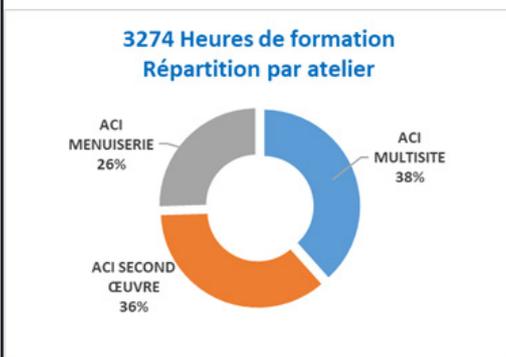
LES FORMATIONS RÉALISÉES PENDANT LE PARCOURS :

Les formations mises en œuvre s'inscrivent dans une logique de parcours d'insertion des publics peu ou pas qualifiés en vue de favoriser leur insertion vers l'emploi durable. Les formations sont indispensables aux salariés pour leur permettre d'une part de développer leurs compétences et/ou de se qualifier sur un métier (en lien avec leur projet professionnel) mais aussi pour lever certains freins à l'emploi tels que la maîtrise du français ou la mobilité.

ACI MULTISITE : 1258 Heures réalisées - 12 salariés formés - 13 actions

ACI SECOND ŒUVRE : 1183 Heures réalisées - 14 salariés formés - 18 actions

ACI MENUISERIE : 833 Heures réalisées - 13 salariés formés - 12 actions



43 actions de formations ont été mises en œuvre en 2020 :

- Formations qualifiantes : Tous les salariés formés ont obtenu la qualification visée = 7 CACES Logistique, 1 CQP Agent de Propreté, 1 CQP Agent de prévention et sécurité, 1 CQP Agent polyvalent en restauration, 1 FCO Transports.
- Formations certifiantes : 2 salariés formés aux techniques de bases en Peinture au GRETA (mutualisée avec Les Astelles), 1 salarié formé aux techniques de base Pose de sols soudés avec l'AFPA.
- Actions visant à lever les freins à l'emploi ou à acquérir un socle commun de connaissances et de compétences professionnelles : 5 salariés formés en Français Langues Etrangères avec FUGA Formation (mutualisée avec Les Astelles), 5 Salariés formés à l'apprentissage du code de la route avec Les Robins des Routes (mutualisée avec Somme Emploi Services).
- Formations liées à la sécurité au travail : 2 Sauveteurs Secouristes du travail, 4 Gestes et Postures, 13 actions de prévention COVID et sensibilisation aux gestes barrières.

LES RÉSULTATS D'INSERTION 2020

72% SORTIES DYNAMIQUES :

61 salariés sont sortis en emploi ou en formation
(ils étaient 26 en 2019)

26 % Emploi durable :

6 Embauche en CDI non aidé par un autre employeur
10 Embauches en CDD d'une durée de 6 mois et plus

3 % Emploi de transition :

2 Embauches en CDD de moins de 6 mois

43% Sorties positives :

12 Entrées en formation qualifiante ou poursuite de formation
14 Autres sorties reconnues comme positive

DUREE MOYENNE DE PARCOURS 13 MOIS

Des résultats en hausse au regard de l'année précédente (56 % d'insertion en 2019).
Grace à l'engagement professionnel des chargées d'insertion et des encadrants techniques, et d'autre part, l'action « Passerelles vers l'Emploi 80 » et les formations mises en place, nous permettons aux salariés en parcours de cheminer vers une autonomie sociale et une insertion professionnelle durable.

INTERVENANTS ET PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS, 1 directrice, 1 responsable technique, 5 encadrants techniques, 2 conseillères insertion professionnelle, une secrétaire.

Passerelle vers l'Emploi 80 : Action mutualisée avec OZANGE.NET, SYNAPSE 3I, SOMME EMPLOI SERVICES et APRÉMIS

Les partenaires dans l'action : Pôle Emploi Millevoys, Mission Locale, les partenaires d'accueil au travail (Amiens Métropole) nos partenaires de l'Insertion par l'Activité Economique (Fédération des Acteurs de la Solidarité, IRIAE, CRESS, ...), les référents RSA, OPCO Santé et les organismes de formation...

Les partenaires financiers : l'Etat (DIRECCTE et Politique de la Ville), le Conseil Départemental, la Région Hauts de France, le Fond Social Européen, Amiens Métropole et tous les clients qui nous font confiance !

PERSPECTIVES 2021

Projets ayant reçu un avis favorable dans le cadre de l'AAP
Fonds de Développement de l'Inclusion :

Diversification des activités de l'ACI Multisite :

Compte tenu du nombre croissant de personnes accueillies (52 personnes en 2018, 82 personnes en 2019 et 91 en 2020), nous sommes confrontés ces 2 dernières années à un manque de place disponible au sein des services de la collectivité.

Au 1er semestre 2021, nous envisageons de mettre en place une activité complémentaire «d'aide à l'installation technique dans le logement» pour permettre aux salariés en insertion d'élargir leurs choix professionnels (notamment en lien avec les besoins du territoire sur les métiers de la Logistique). Cette nouvelle offre de service destinée, au démarrage pour l'association APRÉMIS, sera proposée à court terme, aux autres associations d'hébergement du territoire. Cette activité nécessitera un poste à temps plein d'encadrant technique et deux salariés en insertion à 24 Heures/Hebdo (au démarrage).

En matière de parcours insertion et de formation professionnelle, des actions de Prévention PRAP (Prévention des Risques liés à l'Activité Physique) ou Gestes et Postures seront mises en œuvre pour permettre aux salariés de participer à l'amélioration de leurs conditions de travail de manière à réduire les risques d'accidents du travail ou de maladies professionnelles. Le passage du CACES 1.3.5 (Logistique) sera aussi envisagé pour les salariés dont le projet d'insertion professionnel est tourné vers les métiers de la logistique.

Au 2ème semestre, la mise en place éventuelle d'une activité de réparation de vélo.

Recrutement dès Janvier 2021 d'un Chargé de Développement Commercial afin de développer les commandes de mobiliers en série pour l'ACI Menuiserie et répondre aux appels d'offres dans les marchés publics (marchés travaux) pour l'ACI Bâtiment Second Œuvre. et d'Amiens.

PÔLE ACCOMPAGNEMENT & MÉDIATION

Le Pôle accompagnement et Médiation mène un ensemble d'actions qui permettent d'accompagner et de soutenir les ménages les plus en difficulté, ciblés particulièrement par le Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des Personnes Défavorisées (PDALHPD), tant dans l'accès au logement que de favoriser le maintien dans un habitat adapté à leur situation.

Le Pôle Accompagnement et médiation c'est :

- le Service Accompagnement Social pour un Logement Adapté (ASLA)
- le Service Amélioration de l'Habitat et Lutte contre la Précarité Énergétique (AHLPE)
- le Service Gestion Locative Habitat Adapté (GLHA)
- le Service Accompagnement Social et Professionnel (ASP BRSA)

OBJECTIFS ET ACTIONS

Service Accompagnement Social pour un Logement Adapté (ASLA)

L'action « **Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté - ASTHA** » s'exerce au bénéfice de ménages vivant dans un logement devenu inadapté ou menacés dans leur statut d'occupant. L'ASTHA cible donc les axes majeurs de la problématique logement : le maintien et l'amélioration, voire l'accès. Pour faciliter cela, en complément du suivi social ASLL, des améliorations techniques peuvent être réalisées, favorisant le maintien ou l'accès à un habitat décent et adapté (toilette, rénovation...) et aussi par l'apport d'un appui opérationnel au déménagement. Par ailleurs, une médiation peut être engagée afin de favoriser la résorption d'un éventuel conflit entre le locataire et le propriétaire pour permettre un maintien dans les lieux, et aussi de faciliter un relogement. Pour les propriétaires occupants en difficulté, un accompagnement à la réalisation de travaux d'amélioration peut être proposé après diagnostic.

L'action d'accompagnement adapté et modulable « **Accompagnement Pour un Logement Pérenne - APLP** » s'inscrit dans la philosophie du Plan national pour le Logement d'Abord qui vise au relogement rapide et durable des personnes sans domicile grâce à un accompagnement adapté. Ce type d'accompagnement se fonde sur le besoin et les forces de la personne, et se veut être modulable, flexible, pluridisciplinaire.

Il s'agit d'accompagner les ménages sortant de structures d'hébergement, de dispositif de logements accompagnés ou d'un hébergement amical ou familial lors de leur accès au logement, dans des réalisations administratives, techniques et organisationnelles, visant l'investissement et l'appropriation de leur lieu de vie.

L'action « **Gestion Locative Adaptée - DALO** » est destinée à des ménages reconnus prioritaires et auxquels un logement doit être attribué en urgence au titre du Droit Au Logement Opposable et pour lesquels une Gestion Locative Adaptée a été préconisée par la Commission de Médiation DALO.

L'action « **Accompagnement Social Lié au Logement – Action Logement** » a pour objectif de soutenir des salariés en difficulté afin qu'ils puissent accéder et/ou se maintenir dans un logement durablement.

Service Amélioration de l'Habitat et Lutte contre la Précarité Énergétique (AHLPE)

L'action « **Médiation auprès des ménages en impayés d'énergie** » vise à inciter les ménages à réduire leur consommation d'énergie et d'eau afin de maîtriser leur facture et particulièrement d'éviter les coupures.

Les actions d'**information collective à la maîtrise des consommations d'énergie et d'eau** pour diffuser les bonnes pratiques d'usage des énergies et de l'eau auprès de ménages en démarche d'insertion, ainsi que des professionnels de l'action sociale.

Les **Conseillers FAIRE**, intégrés dans le réseau des Espaces Info Énergie, interviennent pour faciliter la réalisation de travaux chez des particuliers, en les conseillant et les orientant vers les dispositifs d'aides financières (ANAH, SPEE, Maprimrenov, ...). Ces missions sont couplées avec l'**Assistance Maîtrise d'Ouvrage** auprès des ménages aux faibles revenus, que nous assurons en tant qu'opérateur ANAH.

Service Gestion Locative Habitat Adapté (GLHA)

L'**agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion** nous permet de répondre aux difficiles situations de mal-logement en intervenant dans la production de baux à réhabilitation dont nous assurons ensuite la Gestion Locative. Cela ouvre aussi l'accès à des montages PLAI (Prêt Locatif Aidé d'Intégration) adaptés que nous souhaitons que nous mettons en œuvre en faveur des populations des Gens du voyage sédentarisés. Cela s'opère dans la continuité de la gestion d'aires d'accueil de moyens séjours et de Terrains Familiaux.

Service Accompagnement Social et Professionnel des BRSA

Intégrée à un groupement de 10 associations dans le cadre d'un marché de prestation pour le Conseil Départemental afin d'exercer une mission de Référence RSA sur la Métropole amiénoise, cette action vise à favoriser la dynamique d'insertion des bénéficiaires du RSA en proposant un accompagnement vers l'emploi et la formation ainsi que la gestion des facteurs environnants (mobilité, garde d'enfants, logement...) en mobilisant les actions d'insertion et les dispositifs nécessaires.

INTERVENANTS ET PARTENAIRES

L'équipe APRÉMIS : un Directeur Adjoint, 6 Travailleurs Sociaux, 2 Intervenants Techniques et Sociaux, un Conseiller Insertion Professionnelle, 2 Régisseurs Sociaux, un Chargé d'Opération Habitat Adapté, un Chargé d'Opération Rénovation Énergétique, un Chargé de Projet Énergie, 5 Média-trices Énergie, un Chef d'Entretien et une secrétaire.

Les financeurs : le Conseil Départemental de la Somme, l'Etat (DDCS), l'ADEME, la Région Hauts de France, le SPEE, EDF, ENGIE, la SICAE, ENEDIS, 3F Nord Artois, ActionLogement, Amiens Métropole, la Ville d'Amiens, la Communauté de Communes du Val de Somme, la Fondation Abbé Pierre.

Les partenaires de l'accompagnement : les services du Conseil Départemental (Territoires d'Action Sociale, Pôle Logement Habitat et FSL, et Insertion RSA), les bailleurs sociaux et privés, les CCAS du Département, le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne, la Commission de Médiation DALO, la D.D.C.S., la MLIFEGA, SOLIHA, l'APAP, l'ANAH, Réseau Eco-Habitat, les services des collectivités et l'ensemble des structures et associations d'hébergement, d'accompagnement et d'insertion sociale du Département.

CHIFFRES 2020

Pour l'ensemble des actions d'accompagnement Social pour un logement Adapté - ASLA

Un total de **186 ménages accompagnés**, permettant ou facilitant leur accès et/ou leur maintien dans le logement.

Accompagnement Social et Technique pour un Habitat Adapté

113 ménages ont été accompagnés à la résolution des difficultés permettant ainsi le maintien de leur statut de locataire ou de propriétaire. Notre intervention a intégré :

- 8 accompagnements à la mobilité - déménagement ;
- 7 accompagnements au désencombrement ;
- 8 participations aux petits travaux ;
- 5 mesures de Médiation – Prospection ;

- 25 accompagnements de propriétaires occupants pour une « Etudes de faisabilité » afin d'engager des travaux conséquents d'amélioration de leur habitat. Dans la continuité, 8 accompagnements à un Montage – Réalisation de travaux ont été activés.

Accompagnement Pour un Logement Pérenne

38 ménages accompagnés dans leur accès au logement au sortir de leur situation d'hébergement en activant majoritairement un soutien administratif et budgétaire, et également une aide technique dans l'investissement de l'appartement par la réalisation de travaux d'embellissement et d'optimisation des espaces. Un axe acquisition de mobilier à moindre coût prend également une réelle ampleur.

Action d'Accompagnement Social Lié au Logement – Action Logement

12 ménages accompagnés particulièrement au regard de leurs difficultés budgétaires mettant en péril leur situation par rapport au logement.

Action Gestion Locative Adaptée DALO

Sur préconisation de la Commission de Médiation DALO, **23 ménages** sont accompagnés dans le cadre de leur relogement prioritaire.

Pour les Actions d'Amélioration de l'Habitat et de Lutte contre la Précarité Energétique (AHLPE)

Pour l'ensemble des Actions de médiation aux impayés d'énergie, 5266 ménages accompagnés et/ou contactés :

266 ménages rencontrés et accompagnés dans le cadre de la Convention Conseil Départemental. Ce sont 90 « Kits Energie » qui ont été installés à domicile. Nous informons systématiquement les ménages éligibles au Chèque Energie. Nous avons contacté 3800 ménages, orientés par EDF. 600 ménages joints par téléphone (convention ENGIE) pour faciliter la mise en place du Chèque Energie à la fin du mois de mars et début avril, et suivi d'une médiation si cela s'avérait nécessaire. 600 orientations par ENEDIS dans le cadre de l'action de prévention aux coupures d'énergie.

Action de sensibilisation à la maîtrise de l'énergie :

350 personnes informées au cours de 25 séances collectives par le Chargé de Projet Energie.

Le Chargé d'Opération Rénovation Energétique intervient sur des événements spécifiques à sa mission (Radio, télévision régionale, Salon de l'Habitat...) impactant 900 contacts en plus de la permanence téléphonique Conseiller FAIRE et LAURE (350 contacts). Avec le renfort du Chargé d'Opération Habitat Adapté, ce sont plus de 100 foyers qui sont accompagnés dans leur projet de travaux (Assistance à Maîtrise d'Ouvrage).

Pour les actions de Gestion Locative Habitat Adapté (GLHA)

C'est la gestion pour la Ville d'Amiens de **3 terrains familiaux** occupés par 12 ménages, et pour la Communauté de Communes du Val de Somme d'une aire de moyens séjours à Corbie.

C'est au total 29 ménages, soit 81 personnes distinctes, qui ont séjourné sur cette aire d'accueil tout au long de l'année. La gestion locative de notre parc de logements individuels constitué par « bail à réhabilitation », essentiellement en zone rurale, bénéficie à 20 locataires.

Pour l'action d'Accompagnement Social et Professionnel des BRSA

154 bénéficiaires du RSA ont été accompagnés par nos deux Référents RSA

durant la 1ère année du marché de prestation pour le Conseil Départemental.

FAITS MARQUANTS 2020

Les 2 actions d'accompagnement logement ASTHA et ALPE se poursuivent dans le cadre du nouvel Appel à Projet Logement du Conseil Départemental pour la période 2020-2021.

ASTHA : Cette action d'ASLL originale, répond véritablement aux divers besoins des personnes en difficulté au regard du logement de par l'appui des mesures techniques complémentaires à l'accompagnement social, c'est 60% de perte de financement, qui de plus limite l'action aux axes de maintien dans le logement et d'amélioration de celui-ci.

ALPE : Elle repose sur un travail concerté avec l'ensemble des acteurs (CD et fournisseurs d'énergie) pour accompagner les ménages en précarité énergétique vers une sortie durable de l'ensemble des difficultés rencontrées.

Un conventionnement avec la DDCS nous permet de proposer un Accompagnement Pour un Logement Pérenne aux ménages sortant de structures d'hébergement accédant au logement. Sa mise en œuvre concrète, freinée avec la période de confinement liée au COVID-19, s'est activée pleinement à partir de septembre 2020.

Il s'agit d'accompagner des ménages sortant de structures d'hébergement ou de dispositif de logements accompagnés lors de leur accès au logement, dans des réalisations techniques et organisationnelles, visant l'investissement et l'appropriation de leur lieu de vie. L'APLP est mis en œuvre individuellement par un Intervenant Social, qui au regard des problématiques identifiées va définir avec le ménage des objectifs à atteindre et éventuellement solliciter les services d'un Intervenant Technique et Social.

L'accompagnement va viser, dans toutes ses étapes, à ce que le ménage soit acteur de son projet. L'instauration d'une dynamique est recherchée, et la collaboration active de l'intéressé est sans cesse voulue. Celui-ci va pouvoir bénéficier d'informations, de conseils, de mises en pratique et de soutiens qui favoriseront ses démarches et ses actes pour améliorer son lieu de vie.

La poursuite du conventionnement avec les services de l'Etat pour la mise en œuvre sur 3 ans de l'action de Gestion Locative Adaptée de logements à destination, annuellement, de 17 ménages reconnus prioritaires au titre du DALO

La participation active (avec SOLIHA) à la réussite de la Plateforme de la Rénovation Energétique LAURE d'Amiens Métropole par la tenue de permanences physiques et téléphoniques au bénéfice des métropolitains.

La poursuite de la convention avec ENEDIS d'une action de médiation qui vise à ce que les personnes ne subissent pas une coupure de leur fourniture en électricité en régularisant leur situation avec leur fournisseur d'énergie.

Le démarrage des travaux en décembre 2019 suivi de la construction tout au long de l'année des 7 logements adaptés au public Gens du voyage sédentarisés, avec une livraison en juin 2021.

Le renouvellement pour 3 ans du marché de prestation pour la Com2Com du Val de Somme pour la gestion de l'aire d'accueil des Gens du Voyage de Corbie.
Nous réalisons cette mission depuis l'ouverture de l'aire en janvier 2009.

La nouvelle action d'Accompagnement Social et Professionnel des bénéficiaires du RSA s'opère avec pour cadre le Contrat d'Engagement Réciproque. Il s'agit particulièrement de :

- Organiser l'accueil du public suite à l'orientation du Département pour un entretien diagnostic et la formalisation du contrat d'accompagnement partagés ;
- Accompagner vers l'autonomie sociale (logement, santé, mobilité, garde d'enfant) et professionnelle (validation de projet, préparation à l'accès à la formation ou l'emploi) en mobilisant l'offre de service d'insertion du territoire ;
- Amener les participants à identifier et valoriser leurs acquis et compétences en vue d'un élargissement des choix d'orientation réaliste et réalisable ;
- Mobiliser l'offre d'insertion sociale et professionnelle disponible sur le territoire ;
- Développer le partenariat et les actions collectives et individuelles nécessaires selon les besoins pour construire une offre de services adaptée.

PERSPECTIVES 2021

La mise en location des 7 maisons en PLAI Adaptés à destination de Gens du Voyage sédentarisés se fera en juin 2021. Début 2021, nous reprendrons le recensement des candidats à la location présents sur l'agglomération, et mènerons des entretiens individuels sur les trajectoires résidentielles.

Cela doit nous aider à sélectionner les premiers locataires qui seront désignés par une Commission d'Attribution de Logement spécifiquement constituée.

Une gestion locative adaptée sera par la suite instaurée pour réussir la transition du mode d'habiter de la caravane vers la maison avec tout ce que cela implique en termes de maîtrise des charges, de l'entretien et du mode d'usage.

Le renouvellement de l'action d'Accompagnement Pour un Logement Pérenne va nous permettre d'asseoir son fonctionnement. L'action, de mieux en mieux identifiée par les structures d'hébergement, démontre toute sa pertinence au bénéfice de publics en situation de fragilité dans l'accès à un logement autonome.

A travers notre inscription dans le dispositif du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Énergétique (SARE), c'est la poursuite des objectifs de nos actions qui visent à permettre la démultiplication des informations afin de mobiliser les ménages pour réaliser des travaux de rénovation énergétique. Cela comprend deux axes d'interventions : des actions collectives et une mission de conseils individualisés dans le cadre du Réseau FAIRE.

Notre projet de Gestion Locative Adaptée à destination des ménages prioritaires au titre du DALO a été retenu dans le cadre de l'Appel à Projets du Fonds National d'Accompagnement Vers et Dans le Logement (FNAVDL). Celui-ci s'inscrit dans la continuité de cette mission que nous réalisons depuis 6 ans.

LES DEFIS DE L'APRÉMIS POUR 2021 ET APRES...

(Extrait du discours d'orientation générale du président lors de l'Assemblée Générale.)

« L'association a vécu des changements en 2020 et continue d'en vivre en 2021. Ils étaient souvent attendus, parfois craints. Ils participent néanmoins à ouvrir une nouvelle étape dans l'histoire de l'APRÉMIS.

Le changement ouvre la possibilité d'un nouveau regard sur la réalité établie. L'écueil pourrait être alors de ne percevoir ou révéler que les aspects négatifs. La tentation est de pleurer le passé et à la fois le rejeter. Hier nous étions dans l'erreur, aujourd'hui tout va aller mieux... Ce serait naïf. Nous sommes aujourd'hui invités à assumer le passé dans ses forces et ses faiblesses, sans jugement mais avec la conviction que le projet de l'APRÉMIS vaut le coup de se battre. Si nous ne croyons pas cela, l'association est en danger.

Pour avancer, je repère trois grands défis pour l'APRÉMIS :

1. Un défi économique,
2. Le défi d'un NOUS COLLECTIF,
3. Le défi partenarial.

Un défi économique

L'APRÉMIS est fragile économiquement. Nos comptes 2020 sont déficitaires. La tendance au déficit pourra être jugulée par des mesures de bonne gestion à tous les niveaux de notre fonctionnement. Cette situation interroge fondamentalement notre organisation comptable et administrative. C'est une priorité à laquelle nous ne pourrions pas nous soustraire. Le commissaire aux Comptes a été très clair quant à notre grande fragilité économique. Ne soyons pas sourds !

Le défi du NOUS COLLECTIF

Cette année 2021, nous fêtons les 10 ans de la fusion de l'ADMI et de l'APRES.

Depuis mon immersion dans l'APRÉMIS, une question redondante résonne en moi : les conséquences pratiques de la fusion ont-elles été suffisamment prises en compte au niveau de la gestion et de l'organisation de l'association ? Je constate, mais je ne suis pas le seul, que les fonctions supports de l'APRÉMIS sont sous-dimensionnées au regard des nécessités.

De même les outils, notamment en matière de logiciels de gestion, ne sont pas à la hauteur des exigences qui nous sont aujourd'hui posées par nos autorités administratives et financières et par nos partenaires. Il nous faut repenser nos outils pour qu'ils aident chacun à programmer, à anticiper, à corriger, à rendre compte. L'information doit être partagée, disponible facilement et en temps voulu. Tel est le défi de la taille de l'APRÉMIS d'aujourd'hui.

Le défi partenarial

L'APRÉMIS a sa singularité. Ses valeurs identitaires, énoncées dans son projet associatif, sont bonnes à rappeler car elles sont nos sextants pour avancer : La solidarité, Le respect des personnes, L'accès à la citoyenneté, La laïcité.

Nous ne travaillons pas seuls mais en complémentarité avec beaucoup d'autres partenaires : Les partenaires associatifs, Les partenaires administratifs et financeurs, et Les partenaires fédératifs.

Ne soyons pas naïfs, les associations sont souvent mises en concurrence. Restons vigilants pour vivre des concurrences loyales, à la hauteur de nos valeurs identitaires.

Nos interlocuteurs des administrations de l'Etat, du Département, des villes et autres contractualisent avec l'APRÉMIS. Nous avons répondu à leurs appels à projets ou d'offres. Il y a à chaque fois un cahier des charges qui nous contraint. Signer, c'est s'engager à rendre compte avec les règles fixées. S'en dédouaner est dangereux ! Le dispositif AILE en est l'illustration... Il nous faut retenir les leçons de cette expérience dont la conclusion au final a été moins drastique que ce que nous pouvions craindre.

Les politiques sociales sont le fruit, le plus souvent, d'un dialogue. Seule, l'APRÉMIS n'a aucune influence. Il nous faut conjuguer notre force réelle avec celles des autres associations du même champ de missions, au sein des fédérations qui nous représentent pour défendre notre identité qui n'est pas celle de prestataires de service.

Au risque de me répéter pour ceux qui me connaissent et en guise de conclusion, je ne conçois ce chemin que nous allons faire ensemble, que dans l'esprit de cette parole de sagesse africaine : « Si tu veux aller vite, marche seul. Si tu veux aller loin, marche avec les autres ».

Permettez moi d'exprimer maintenant notre reconnaissance toute particulière à Etienne DEMANGEON qui a porté la présidence de l'ApRÉMIS durant sept années. J'apprécie particulièrement son sens de l'engagement au nom de valeurs fortes, notamment humanistes. Merci, vraiment, Etienne pour ton engagement à l'APRÉMIS.

Je remercie chacun.e, salarié.e.s, bénévoles, administrateurs.trice.s, partenaires, financeurs... de votre implication actuelle et, par anticipation, votre implication future.

Le Président
Thibault d'AMÉCOURT

LES FINANCEURS



Ce projet est cofinancé par le Fonds social européen dans le cadre du programme opérationnel national «Emploi et Inclusion» 2014-2020



PRÉFÈTE
DE LA SOMME



MINISTÈRE DU TRAVAIL,
DES RELATIONS SOCIALES,
DE LA FAMILLE
ET DE LA SOLIDARITÉ



Premier ministre

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL
À L'ÉGALITÉ
DES TERRITOIRES



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE
LA JUSTICE



Directe
PICARDIE

Direction régionale des entreprises,
de la concurrence, de la consommation,
du travail et de l'emploi

**MILD
&CA**

Mission interministérielle
de lutte contre les drogues
et les conduites addictives

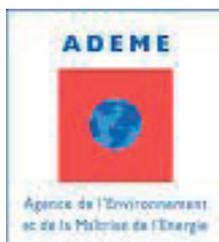
drogues.gouv.fr



Région
Hauts-de-France



ALLOCATIONS
FAMILIALES



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie



FONDATION
Abbé Pierre



Projet
soutenu par

Fondation
de
France

Directeur de la Publication : Thibault d'AMÉCOURT

Rédactrice en Chef : Marie FAUVARQUE

Rédacteurs : les Directeurs-Adjoints des Pôles (Laurent DAMBRINE, Nora HANNOU, Bruno FRUITIER), la Directrice du Pôle Insertion dans l'Emploi (Aïcha BENZERFA), les Responsables de Service Éducatifs (Ingid DORDAIN, Evodie LEGRAND, Nicolas DUMOULIN), les secrétaires des Pôles et l'ensemble des salariés.

Conception graphique : Chrystelle DEBACO